

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JANVIER 2022

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE LUNDI 17 JANVIER 2022 À 16h30

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault MAIRE

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

MARIE-CLAIRE TÉTREULT	siège 1		
DANIEL LACROIX	siège 3	DANY BOYER	siège 4
DANY ST-AMANT	siège 5	JULIEN BUSSIÈRES	siège 6

ABSENTS :

VICKY BOMBARDIER siège 2

Étaient également présents : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 560-18
3. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

019-22-01-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté, tel que proposé.

020-22-01-17 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-18

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt du projet de règlement ont été faits lors de la séance ordinaire du 06 décembre 2021;

ATTENDU QU'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de règlement d'urbanisme portant le numéro 560-18 « Amendant le règlement de zonage 560 ».

Aucun changement n'a été fait depuis l'adoption du premier projet.

Copie de ce règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Initiales du Maire
12
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

021-22-01-17 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée;

La séance est levée à 16h39.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière